

15 Mai 2014

Monsieur Olivier LOUISET a été accueilli en qualité de nouveau membre du conseil municipal en remplacement de Monsieur Yves FORMAUX qui a présenté sa démission pour des raisons personnelles.

1/ Projet d'aliénation des chemins ruraux aux lieux-dits Moulineau, Rouairie, et Antoinière – Enquête publique préalable.

Le conseil municipal a approuvé la mise à l'enquête publique du projet d'aliénation de plusieurs bouts de chemins sur la commune. Il s'agit de chemins qui ont perdu au fil des années leur caractère d'usage pour le public et servent uniquement à la desserte de quelques habitations riveraines. Ces chemins seront acquis par les propriétaires riverains et sont situés dans les secteurs du Moulineau, de la Rouairie et de l'Antoinière.

2/ Avenants aux marchés ATEBI, GAY, BLANDIN et SIGNATURE F pour reconstruction du cinéma théâtre Pax

Des avenants aux marchés passés avec des entreprises chargées de reconstruire le cinéma théâtre PAX ont été adoptés pour une plus value globale de 5 824.55 € HT.

3/ Désignation des membres de la commission appel d'offres

Les membres de la nouvelle commission d'appel d'offres ont été élus. Cette commission composée du Maire en qualité de Président et de 5 membres titulaires et 5 suppléants est chargée de décider de l'attribution des marchés publics passés par la commune.

4/ Création de 5 postes saisonniers pour le service technique – été 2014

Afin de renforcer l'équipe des espaces verts, au cours de la saison estivale, le conseil municipal a créé 5 postes sur la base de deux semaines chacun. Ces postes seront réservés comme l'an dernier à des jeunes qui auront pour mission l'arrosage, le désherbage et l'entretien des massifs.

5/ Désignation du représentant à l'assemblée spéciale et du représentant aux assemblées générales de la SPLA

Monsieur Le Maire a été désigné pour représenter la commune au sein des assemblées générales de la Société Publique Locale d'Aménagement de l'Anjou dont Tiercé est membre.

6/ Election des représentants du conseil municipal aux conseils des écoles Marie-Laurencin, Le Rondeau et au Conseil d'Administration du Collège Jacques Prévert et des Ecoles Privées

Le conseil municipal a élu les conseillers qui représenteront la commune au sein des conseils des écoles Marie-Laurencin, Le Rondeau et au Conseil d'Administration du Collège Jacques Prévert et des Ecoles Privées.

7/ Demande de restitution somme versée à l'Association APE EauVive de Feneu- Location Espace Balavoine

Le conseil a accepté de restituer à cette association une somme de 172.75 € correspondant à la Réservation de la Salle Balavoine le 29 Mars dans la mesure où cette association a renoncé à cette location.

8/ Mise à jour du tableau des emplois

Le conseil municipal a validé la suppression d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe et la création d'un poste d'agent de maîtrise.

9/ Versement d'un fonds de concours pour le SIEMML pour une opération d'extension de l'éclairage public

Le conseil municipal a approuvé le versement d'un fonds de concours au Syndicat d'Electricité pour l'extension de l'Eclairage public effectué rue de la Croix de Mission pour un montant de 1 634.24 €.

10/ Versement d'un fonds de concours pour le SIEMML pour opération de dépannage – opérations effectuées le 21 mars 2014

De la même manière, le conseil a approuvé le versement d'un fonds de concours au Syndicat d'Electricité pour une opération de dépannage réalisée sur le réseau d'éclairage public.

11/ Projet de déclassement d'une partie du domaine public pour vente à un particulier – Rue de la Madeleine

Le conseil a approuvé la mise à l'enquête publique du projet de déclassement et d'aliénation d'une partie du domaine public correspondant à un bout de trottoir situé Rue de la Madeleine.

12/ Modification simplifiée du PLU – Erreur matérielle emplacement réservé

Le conseil a approuvé la mise en place d'une procédure simplifiée du PLU afin de corriger une erreur matérielle précisant les limites de l'emplacement réservé destiné à l'extension de la station d'épuration des eaux usées.

13/ Contrat de spectacle APS Philippe d'Anjou pour animation Pédibus

Comme les années précédentes, un spectacle de plein air clôturera la saison Pédibus le 4 juillet. Le conseil a approuvé pour cela la signature d'un contrat de spectacle pour un coût de 1 090 €. Cette animation se déroulera en même temps que le pique-nique de fin d'année du restaurant scolaire.

14/ Organisation semaine scolaire – rythmes scolaires

Le conseil municipal a décidé de ne pas mettre en place les temps d'activité périscolaires, à compter de la rentrée scolaire 2014/2015.

La commune s'en tiendra à l'organisation de la semaine scolaire établie sur 9 demi-journées englobant le mercredi matin, ce qui est conforme au décret de la loi « rythmes scolaires ».

Les enfants finiront la classe à 16h et seront donc invités à rejoindre les structures périscolaires existantes et mises en place déjà par la CCLS. Les parents n'auront cependant pas à payer la 1^{ère} demie heure de garderie correspondant à la tranche 16h00-16h30. Une convention sera élaborée avec la CCLS.

Le conseil a justifié cette décision en raison de la politique menée depuis très longtemps par la commune en faveur des écoliers, à savoir : éducateur sportif présent toute l'année, politique culturelle associant les écoles, partenariat avec les associations locales pour l'accueil des enfants mais également baisse des dotations de l'Etat.